

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de statistique

Huitième session

Bangkok et en ligne, 23-25 août 2022

Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la huitième session du Comité de statistique (section I) et les annotations s'y rapportant (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Suite donnée aux décisions adoptées par le Comité de statistique à sa septième session.
3. Progrès du renforcement des systèmes statistiques nationaux aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 :
 - a) Suivi des progrès accomplis conformément au document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique » et à la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » ;
 - b) Suivi des progrès réalisés au titre de l'initiative « Faire en sorte que chacun soit compté » grâce à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil.
4. Initiatives et partenariats régionaux visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 :
 - a) Progrès accomplis par les groupes responsables des initiatives régionales du Comité de statistique et par le secrétariat à l'appui de la vision et du cadre d'action collectifs ;

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 juin 2022).

- b) Initiatives menées par des organisations mondiales, régionales et sous-régionales à l'appui de la vision et du cadre d'action collectifs.
5. Questions émergentes :
 - a) Mesures du progrès autres que le produit intérieur brut ;
 - b) Gouvernance des données dans un monde en mutation.
 6. Examen de l'orientation future du sous-programme.
 7. Rapports portés à l'attention du Comité :
 - a) Rapport du Bureau ;
 - b) Rapports de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ;
 - c) Rapport du groupe de travail sur les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable de la plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique.
 8. Questions diverses.
 9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa huitième session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Le programme de la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2022/committee-statistics-eight-session.

b) Élection du Bureau

Le Comité élira le Bureau¹ qui sera composé d'un(e) président(e), de trois vice-président(e)s et de deux autres membres, dont l'un(e) exercera les fonctions de rapporteur(se). Le mandat du Bureau entrant prendra effet immédiatement et s'appliquera jusqu'à la neuvième session du Comité.

La liste des participant(e)s sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2022/committee-statistics-eight-session.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CST/2022/L.1/Rev.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

¹ Conformément à la décision 2/1 que le Comité de statistique a prise à sa deuxième session, dans laquelle il a adopté les principes et procédures régissant l'élection du Bureau du Comité de statistique de la CESAP tels que proposés dans le document E/ESCAP/CST(2)/1.

2. Suite donnée aux décisions adoptées par le Comité de statistique à sa septième session

Documentation

Rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne les décisions adoptées par le Comité de statistique à sa septième session (ESCAP/CST/2022/1)

Annotation

Le Comité souhaitera peut-être prendre note du rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne les décisions adoptées à sa septième session.

3. Progrès du renforcement des systèmes statistiques nationaux aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

- a) **Suivi des progrès accomplis conformément au document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique » et à la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »**

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans le cadre des engagements inscrits dans la vision et le cadre d'action collectifs et la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » (ESCAP/CST/2022/2)

Report on progress towards commitments contained in the collective vision and framework for action and the Declaration on Navigating Policy with Data to Leave No One Behind (ESCAP/CST/2022/INF/1) (en anglais seulement)

Annotation

Le document ESCAP/CST/2022/2 résume l'analyse et les conclusions présentées plus en détail dans le document d'information ESCAP/CST/2022/INF/1. Cette dernière fait le point des progrès accomplis par les systèmes statistiques en Asie et dans le Pacifique eu égard aux engagements pris au titre de la vision et du cadre d'action collectifs (E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1) et de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » (ESCAP/CST/2018/7). Les progrès ont été évalués à l'aide des données les plus récentes, sur la base du cadre de suivi et des directives élaborés par le secrétariat en collaboration avec le Comité de statistique et son Bureau.

Le Comité est invité à exprimer ses vues concernant les progrès accomplis à ce jour, tels qu'ils sont décrits dans les documents ESCAP/CST/2022/2 et ESCAP/CST/2022/INF/1, et à fournir des orientations et des recommandations sur les domaines prioritaires des activités futures.

- b) **Suivi des progrès réalisés au titre de l'initiative « Faire en sorte que chacun soit compté » grâce à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil**

Documentation

Rapport de la huitième réunion du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CST/2022/3)

Annotation

Le rapport sur les travaux de la huitième réunion du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue les 9 et 10 mars 2022, établi sous la direction du Groupe directeur régional, comprend un certain nombre de recommandations visant à faire en sorte que la communauté statistique renforce la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique en tenant compte de la Déclaration ministérielle sur la construction d'un avenir plus résilient grâce à un enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil inclusifs, qui a été adoptée le 19 novembre 2021, et des différents niveaux de progrès réalisés au niveau national dans toute la région en ce qui concerne la concrétisation de la vision liée à la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024).

Le Comité est invité à prendre note des documents issus de la huitième réunion du Groupe directeur régional et à donner des orientations à la communauté statistique sur la mise en œuvre de ses recommandations.

Le Comité est également invité à exprimer ses vues concernant le rôle et les responsabilités des statisticiens dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Cadre d'action régional.

- 4. Initiatives et partenariats régionaux visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**
 - a) Progrès accomplis par les groupes responsables des initiatives régionales du Comité de statistique et par le secrétariat à l'appui de la vision et du cadre d'action collectifs**

Documentation

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales relatives à la vision et au cadre d'action collectifs (ESCAP/CST/2022/4)

Reports on the 10th and 11th meetings of the Steering Group for the Regional Programme for the Improvement of Economic Statistics in Asia and the Pacific (ESCAP/CST/2022/INF/2) (en anglais seulement)

Report on the 3rd meeting of the Regional Steering Group on Population and Social Statistics (ESCAP/CST/2022/INF/3) (en anglais seulement)

Report on the technical working group on disaster-related statistics in Asia and the Pacific (ESCAP/CST/2022/INF/4) (en anglais seulement)

Reports on the 6th and 7th meetings of the Network for the Coordination of Statistical Training in Asia and the Pacific (ESCAP/CST/2022/INF/5) (en anglais seulement)

Annotation

Un des principes directeurs de la mise en œuvre des engagements énoncés dans la vision et le cadre d'action collectifs consiste à faire fond sur les engagements existants, notamment sur les initiatives régionales que le Comité a approuvées lors de précédentes sessions.

Le document ESCAP/CST/2022/4 fait le point des activités du secrétariat ainsi que des plans et réalisations du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, du groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique et du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique. Les contributions de chaque groupe à la réalisation de la vision et du cadre d'action collectifs y sont mises en évidence, de même que les questions nécessitant un examen, une approbation ou d'autres orientations de la part du Comité.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur les progrès réalisés à ce jour et à examiner et approuver les mesures proposées dans le document. Il est notamment invité à examiner et à approuver le mandat révisé du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales et à recommander au groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique de poursuivre ses travaux. Le Comité est également invité à fournir des conseils sur l'orientation future des groupes afin de s'assurer qu'ils servent collectivement et efficacement à promouvoir la vision et le cadre d'action collectifs.

Les documents d'information ESCAP/CST/2022/INF/2, ESCAP/CST/2022/INF/3, ESCAP/CST/2022/INF/4 et ESCAP/CST/2022/INF/5 contiennent des informations complémentaires, notamment les comptes rendus et les résultats des réunions récentes des groupes et réseaux concernés.

b) Initiatives menées par des organisations mondiales, régionales et sous-régionales à l'appui de la vision et du cadre d'action collectifs

Documentation

Advancing official statistics for the 2030 Agenda for Sustainable Development: initiatives by global, regional and subregional organizations with respect to the collective vision and framework for action (ESCAP/CST/2022/INF/6) (en anglais seulement)

Annotation

La vision et le cadre d'action collectifs mettent l'accent sur les activités collaboratives qui contribuent utilement aux efforts menés par les pays pour améliorer les statistiques dans le cadre de l'exécution du Programme 2030. Les partenaires de développement à tous les niveaux jouent donc un rôle important dans la réussite de la mise en œuvre de ce programme. Le document d'information ESCAP/CST/2022/INF/6 propose un aperçu de ce que font actuellement les partenaires pour concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur les progrès réalisés à ce jour et à fournir des conseils sur l'orientation future des initiatives afin de s'assurer qu'elles servent collectivement et le plus efficacement possible à mettre en œuvre la vision et le cadre d'action.

5. Questions émergentes

a) Mesures du progrès complémentaires au produit intérieur brut

Documentation

Du produit intérieur brut au bien-être et à la durabilité (ESCAP/CST/2022/5)

Annotation

Le Bureau du Comité a convenu qu'une nouvelle priorité pour la région consistait à définir des moyens de mesurer les progrès qui ne reposent pas que sur le produit intérieur brut (PIB).

Le document ESCAP/CST/2022/5 comprend des informations sur des initiatives menées aux échelons international et national visant à élaborer et à utiliser des mesures du progrès qui vont au-delà du PIB. Reconnaissant que le PIB ne permet pas de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de bien-être ou de durabilité, tels que ceux liés aux changements climatiques, le document se penche également sur le rôle des systèmes statistiques nationaux dans la production de statistiques complémentaires et la promotion de leur utilisation pour des politiques fondées sur des données probantes.

Tenant compte des liens entre les deux questions émergentes arrêtées par le Bureau, le document présente d'autres possibilités d'action régionale visant à renforcer la gouvernance des données, y compris la production et l'utilisation accrues d'indicateurs complémentaires du progrès.

Le Comité est invité à prendre note du document ESCAP/CST/2022/5 et à examiner le rôle des organismes nationaux de statistique dans l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs plus larges du progrès. Les membres du Comité sont invités à faire part de l'expérience de leur pays dans le domaine des indicateurs plus larges du progrès dans le contexte de l'amélioration des statistiques officielles grâce à l'application des principes énoncés dans la vision et le cadre d'action collectifs, ainsi que dans la perspective du renforcement des systèmes statistiques nationaux par la mise en œuvre des engagements pris dans la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ».

Le Comité est également invité à examiner chacune des possibilités d'action régionale supplémentaire décrites dans le document et à exprimer ses vues les concernant.

b) Gouvernance des données dans un monde en mutation

Documentation

Gouvernance des données dans un monde en mutation (ESCAP/CST/2022/6)

Annotation

Le Bureau du Comité a recensé plusieurs questions prioritaires pour la région, à savoir la gouvernance des données, les sources de données non traditionnelles, telles que les mégadonnées, et l'élaboration de politiques inclusives et son incidence sur les systèmes statistiques nationaux (y compris l'aptitude à exploiter et traiter les données).

Le document ESCAP/CST/2022/6 comprend un résumé des activités menées aux échelons international et national dans les domaines de la gouvernance des données, des sources de données non traditionnelles et de l'élaboration de politiques inclusives et de son incidence sur les systèmes statistiques nationaux.

Tenant compte des liens entre les deux questions émergentes arrêtées par le Bureau, le document présente d'autres possibilités d'action régionale visant à renforcer la gouvernance des données, y compris la production et l'utilisation accrues d'indicateurs complémentaires du progrès.

Le Comité est invité à prendre note du document ESCAP/CST/2022/6 et à examiner les différentes approches adoptées par les organismes nationaux de statistique concernant la gouvernance des données. Les membres du Comité sont invités à faire part des vues de leur pays sur ces questions dans le contexte de l'amélioration des statistiques officielles grâce à l'application des principes énoncés dans la vision et le cadre d'action collectifs, ainsi que dans la perspective du renforcement des systèmes statistiques nationaux par la mise en œuvre des engagements pris dans la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ».

Le Comité est également invité à examiner chacune des possibilités d'action régionale supplémentaire décrites dans le document et à exprimer ses vues les concernant.

6. Examen de l'orientation future du sous-programme

Documentation

Projet de budget-programme pour 2023, chapitre 19, sur le développement économique et social en Asie et dans le Pacifique (A/77/6 (Sect. 19))

Annotation

Une attention particulière sera portée au sous-programme 7 (Statistiques).

La Directrice de la Division de statistique fera une déclaration sur les activités, projets et priorités actuels. Le Comité est invité à donner des orientations sur les futurs domaines d'activité du sous-programme.

7. Rapports portés à l'attention du Comité

a) Rapport du Bureau

Documentation

Report on the activities of the Bureau since the seventh session of the Committee on Statistics (ESCAP/CST/2022/INF/7) (en anglais seulement)

Mandat du Bureau du Comité de statistique (ESCAP/CST/2022/7)

Annotation

En complément des informations figurant dans le rapport sur les activités menées par le Bureau depuis la septième session du Comité de statistique, le (la) Président(e) fera un compte rendu oral. Le Comité est invité à approuver le mandat révisé de son Bureau. Il est également invité à prendre note du rapport sur les activités menées par le Bureau.

b) Rapports de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

Documentation

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa seizième session (ESCAP/77/12)

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa dix-septième session (ESCAP/78/25)

Annotation

Le Comité est invité à prendre note des rapports.

- c) **Rapport du groupe de travail sur les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable de la plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique**

Documentation

Report on the working group on Sustainable Development Goal data and statistics of the Regional Collaborative Platform for Asia and the Pacific (ESCAP/CST/2022/INF/8) (en anglais seulement)

Annotation

Le Comité est invité à prendre note du rapport.

8. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être soulever toute question non abordée au titre des points susmentionnés.

9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa huitième session

Documentation

Projet de rapport (ESCAP/CST/2022/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa huitième session, qui sera soumis à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour examen et approbation à sa soixante-dix-neuvième session, qui se tiendra en 2023.
